

Recettes et conseils utiles

Soyez sobres: conservez toujours un restant d'appétit au sortir de table, c'est le premier moyen de vous bien porter.

Ne mangez ni ne buvez précipitamment. Evitez de boire trop frais. Ne vous exposez pas à l'air froid quand vous êtes en sueur.

La propreté entretient la santé: qu'elle règne donc en vous, en vos vêtements, en votre habitation et en tout ce qui est à votre usage.

1927

AOUT

		SOLEIL	LUNE
		Lev.	Cou. Lev. Cou.
11 J	SS. Tiburce et Suzanne, mart.	4 39	7 01
12 V	St-Claire, vge.	4 40	6 59 11 37
13 S	Vigile antip. de l'Assomption, (jeûne)	4 41	6 58
14 D	X apr. PENT. et III d'Août.	4 42	6 57
15 L	ASSOMPTION de la B. V. M.,	4 44	6 56
16 M	S. JOACHIM, père de la B. V. M., dbl.	4 45	6 54
17 M	S. Hyacinthe, conf. (hier)	4 47	6 50

Recettes et conseils utiles

Un travail modéré est nécessaire à votre santé pour fortifier vos organes.

Ne dormez pas dans une chambre où l'on aurait déposé soit des fruits, soit des fleurs: il s'en exhale, en effet, un gaz qui vicie l'air et le rend impropre à la respiration.

Evitez de faire sécher du linge dans une chambre à coucher.

(à suivre)

Page de la Coopérative Fédérée de Québec.

Nouvelle affiliation

La Coopérative de Ste-Martine

La liste déjà longue des coopératives affiliées à la Fédérée de Québec vient de s'augmenter du nom d'une de celles qui se classe parmi les plus sérieuses de la Province. La Coopérative de Ste-Martine-de-Châteauguay vient de signer son contrat d'affiliation.

Cette question d'affiliation que les Directeurs étudiaient depuis quelque temps, vient d'être décidée. Il y a déjà longtemps que les membres de cette locale avaient confié à leurs officiers le soin de se renseigner sur les avantages qu'offrait cette affiliation.

Les conditions qui sont faites par la Coopérative Fédérée aux locales sont des plus intéressantes. En plus d'ouvrir de nouveaux débouchés aux produits des coopératives locales, la vente en coopération est facilitée et simplifiée. Certains marchés qui sont pour ainsi dire inaccessibles aux cultivateurs individuels, deviennent d'un accès très facile. Des produits que l'on doit ordinairement acheter au détail, peuvent être obtenus aux prix du gros; en groupant leurs commandes les membres d'une locale peuvent faire venir en plus grandes quantités et ils bénéficient des fortes réductions que la Coopérative Fédérée leur consent dans ces conditions. La diminution dans le coût du transport est un autre des avantages qui découlent des relations résultant de l'affiliation.

L'écoulement des produits par une coopérative locale affiliée à la Fédérée est une garantie contre les revers du marché. Les nombreuses relations qu'entretient la Coopérative Fédérée avec tous les principaux marchés du pays et de l'étranger assurent une vente toujours avantageuse des produits agricoles qu'on peut lui confier.

Par une clause du contrat qui lie la Coopérative Fédérée à la locale, la Fédérée s'engage à recevoir les produits des membres en tout temps de l'année et à les payer les plus hauts prix du marché. Ceci est peut-être un des avantages les plus précieux qu'offre la Coopérative Fédérée. Que de fois les cultivateurs ne se trouvent-ils pas dans l'impossibilité absolue de vendre certains produits pour lesquels ils ne peuvent trouver d'acheteurs. Avec le système de coopération que l'on pratique à la Fédérée, il n'y a pas à craindre de telles situations. Si elle n'a pas d'acheteurs elle s'engage à en trouver.

La Coopérative de Ste-Martine mérite des félicitations de la part de tous ceux qui s'intéressent aux progrès de la coopération dans notre Province.

Les coopérateurs de cette paroisse ont le précieux avantage de pouvoir profiter de la sage direction que leur donne leur dévoué Curé, Mgr Allard, président des Missionnaires Agricoles. Nous voulons croire que cet apôtre de la cause agricole n'a pas été étranger à la décision des membres de cette coopérative et que son influence est un des facteurs actifs dans les succès très appréciables que l'on remporte à Ste-Martine dans le domaine de l'instruction et de l'éducation agricole et coopérative.

Une appréciation

Nous recevons le compte-rendu suivant que nous envoie un cultivateur en vue de Papineauville. Il parle par lui-même et nous le livrons tel quel à nos lecteurs; il est de nature à faire ressortir comment on apprécie le travail de la Coopérative Fédérée de Québec.

Le bureau de la Coopérative Fédérée de Québec a pris l'initiative d'instruire le peuple sur le rouage de cette société. Nous remercions les auteurs de ce mouvement et nous les félicitons de mettre des vues animées à la disposition du public. La pédagogie enseigne que l'enfant retient facilement ce qu'il connaît par le sens de la vue. Quel auditoire n'est pas un grand enfant? Ces images qui passent sur l'écran instruisent et intéressent beaucoup; c'est ce que les gens de Papineauville ont pu constater mercredi le 27, alors que MM. Mandeville et Gervais nous ont donné une conférence sous la présidence de M. le curé.

Il y avait à l'Hôtel de Ville près de 200 personnes, des cultivateurs en grande majorité. La série de conférence débuta par celle de M. L'Agronome Rollin; M. Mandeville et M. Gervais suivirent, nous parlant l'un de la Coopérative, l'autre des volailles. Le gros de la soirée fut pris par la vue: "Sur le chemin de la fortune". Les numéros se succédaient toujours au grand plaisir des auditeurs. Ici c'étaient les allées et venues de ceux qui étudiaient le projet important de la fusion, là l'essor qu'a pris la Coopérative Fédérée. L'un montra l'utilité de bien préparer la marchandise, l'autre nous fit voir les débouchés par lesquels on écoule les produits. Toujours on constata la nécessité de l'union dans la production et dans la vente ainsi que les avantages

que les cultivateurs peuvent retirer de l'affiliation de leur coopérative locale à la Fédérée.

C'est à mon humble avis, cette conclusion qui s'impose après cette conférence. L'Ouest à son "Wheatpool", la Belgique son association puissante, nous, nous avons la Coopérative Fédérée qui pour être utile aux cultivateurs requiert les efforts constants de tous et de chacun de nous.

Il y a l'Union Catholique des Cultivateurs qu'il ne faut pas oublier. Il me semble qu'en la mentionnant ici je ne fais pas injure à la Coopérative Fédérée, car ces deux sociétés, sont appelées à vivre dans un commun accord, sinon elles seront plutôt préjudiciables à ceux à qui toutes deux veulent du bien. La première aide la Coopérative en donnant aux cultivateurs l'esprit d'union et d'initiative, la seconde aide l'U. C. C. en offrant aux cultivateurs des débouchés que celle-ci cherche et où elle guide le cultivateur. L'une améliore la situation du cultivateur en corrigeant les anomalies qui viennent du dehors; l'autre permet à l'homme des champs d'acquiescer certaine aisance qui hausse le niveau de l'instruction et de la moralité.

Ces deux sociétés peuvent avoir le même homme comme membre et il ne peut y avoir de conflit car elles se complètent l'une l'autre.

Les bienfaits de la Coopération

L'esprit qui domine dans l'Ouest canadien

M. A.-C. Picard, de la Rock City Tobacco, de Québec, qui arrive d'un voyage d'affaires dans l'Ouest canadien, nous dit que la mentalité des provinces des prairies n'est plus la même qu'il y a quelques années. Alors l'Ouest se croyait exploité par les provinces de l'Est. Aujourd'hui, on en est revenu de cette opinion injustifiée. On comprend que les intérêts ne sont pas les mêmes, mais aussi qu'ils ne peuvent être antagonistes. L'Ouest a besoin des produits ouverts de l'Est comme nous avons besoin du blé de ses prairies. C'est la bonne entente et la coopération entre l'Est et l'Ouest qui assureront la grandeur future de notre pays.

Un optimisme du meilleur aloi règne dans l'Ouest. Les gens nous disent un peu partout, rapporte M. Picard, qu'avec les manufactures de l'Est et les ressources innombrables des fermiers de l'Ouest, le Canada est le plus grand pays du monde. M. Picard ajoute: "J'ai cru retracer les causes de cet optimisme dans la grande organisation de la Coopérative du blé."

Cette coopérative, formée il y a cinq ans à peine, est divisée en trois sections, une pour chacune des provinces de l'Ouest. Elle a déjà rendu des services immenses aux fermiers, tellement que l'autre jour, l'hon. M. Baldwin, premier ministre de l'Angleterre, la citait comme modèle aux fermiers écossais.

Il y a un seul bureau de vente qui dispose du blé pour toutes les provinces.

La Coopérative a acheté plusieurs élévateurs qui appartiennent à l'Association des Grain Growers et son chiffre d'affaires a été plus considérable l'an dernier que celui du C. P. R.

D'autres élévateurs ont été construits, et c'est là que le fermier de l'Ouest dépose son blé après le battage. Le blé est alors classifié et le fermier reçoit un certain montant d'argent anticipé et un reçu pour le nombre de boisseaux qui sont laissés en magasin. La balance des argentés se paye en trois périodes différentes, l'une au printemps d'habitude, l'autre avant les opérations de la nouvelle récolte, et le dernier paiement se fait au mois d'Octobre de l'année suivante.

"Durant mon séjour à Winnipeg, dit M. Picard, les fermiers de la Saskatchewan ont reçu comme troisième paiement pour leur récolte de 1926 une somme de treize millions de piastres.

Voilà une des raisons de l'optimisme de 1927.

Le système de vente est sur une base coopérative: les fermiers sont payés d'après le prorata et la qualité du blé fourni.

Le montant des deux récoltes analogues sera le même si l'une est vendue en avril à \$1.40 et l'autre en juillet à \$1.60, parce que la Coopérative établira une moyenne de prix.

(Suite à la page 607)

AVIS

Les fabriques qui désireraient envoyer leur beurre à la succursale de la Coopérative Fédérée de Québec, à Québec, au numéro 34 de la rue Champlain, pourront le faire à l'avenir. Les envois de beurre à Québec recevront la meilleure attention possible de la part du personnel de cette succursale.

Des délégués d'Aviculture

120 aviculteurs

Plusieurs délégués du Congrès Avicole d'Ouest arrivés dans la vieille capitale di-midi par un convoi Canadien National vers les Provinces Maritimes et la journée à Québec, le ministère de l'Agriculture, Province de Québec, qui comprend 120 délégués, une trentaine de dames, le même soir vers Montréal un convoi du Canadien.

La délégation était composée de plusieurs représentants du monde qui s'étaient rendus pour assister aux Assises Mondiales d'Aviculture et le programme officiel du voyage à travers le Canada, Colombie-Britannique, l'honorable M. W.-R. Motter, de l'Agriculture à Ottawa, M. J.-S. Martin, ministre de la province de l'Ontario, M. C.-M. Hamilton, ministre de la province de la Nouvelle-Écosse, M. G.-W. Dunlap, sous-secrétaire de l'Agriculture, D.C., M. W.-D. Brown, Congrès Avicole, M. Fred-deviendra président du Congrès le 1er janvier prochain, M. de la section avicole du d'Agriculture de Washington, du Collège MacDonald, Sandro Brizi, directeur général, de Rome, Italie, le Winton, directeur de l'école de La Haye, le représentant le ministre de Danemark, le Comma

Page de la Coopérative

Les bienfaits

Avant l'organisation de blé étaient à la merci au moment de l'achat, mettre sur le marché à Aujourd'hui, grâce son grain. Il l'emmagasine partit que lorsque le n

La Coopérative a blissant les prix, elle a mais aussi à la masse

Nous pouvons faire Québec. La Coopérative produits agricoles.

Le commerce qui de Québec, imposait alors diminuer la marge manipulait.

Les services que la Coopérative Fédérée les mêmes moyens. Ce sont certains détracteurs ment ces gens-là ne so

Quoi qu'on dise de plus en plus d'enfinira peut-être même bles.

Guérit radicalement l'in

HOMME

Le seul remède connu pour la faiblesse des produits de: meilleurs fait de nombreuses France par maille: \$1.00 Représentant au C